

|                 |              |  |
|-----------------|--------------|--|
| <b>Chapitre</b> | <b>1.</b>    | <b>Prologomènes</b>  |
| <b>Article</b>  | <b>1.1.</b>  | <b>Définitions</b>   |
| <b>Article</b>  | <b>1.2.</b>  | <b>Objet</b>   |
| <b>Article</b>  | <b>1.3.</b>  | <b>Contractants</b>  |
| <b>Chapitre</b> | <b>2.</b>    | <b>Relatif à la gestion de l'Interface de gestion Business3D</b>                             |
| <b>Article</b>  | <b>2.1.</b>  | <b>Utilisation personnelle des Prestations et droits de propriété exclusifs</b>              |
| Article         | 2.1.1.       | Les droits et obligations  |
| Article         | 2.1.2.       | Réservation des droits   |
| Article         | 2.1.3.       | Restrictions   |
| Article         | 2.1.4.       | Suggestions et améliorations des Prestations   |
| <b>Article</b>  | <b>2.2.</b>  | <b>Utilisation des Identifiants</b>  |
| Article         | 2.2.1.       | Utilisation de l'identifiant – Modalités de remise   |
| Article         | 2.2.2.       | Caractères personnel et confidentiels de l'Identifiant et du Mot de passe                    |
| Article         | 2.2.3.       | Perte et vol de l'Identifiant et du Mot de passe   |
| Article         | 2.2.4.       | Modifications de l'Identifiant et du Mot de passe  |
| <b>Article</b>  | <b>2.3.</b>  | <b>Sécurité et protection du Site Internet</b>   |
| Article         | 2.3.1.       | Installation des mises à jour  |
| Article         | 2.3.2.       | Protection du Site Internet  |
| Article         | 2.3.3.       | Protection des données fournies  |
| <b>Article</b>  | <b>2.4.</b>  | <b>Suspension et résiliation des Prestations</b>   |
| Article         | 2.4.1.       | Suspension des Prestations   |
| Article         | 2.4.2.       | Résiliation d'un compte pour juste motif   |
| Article         | 2.4.3.       | Restitution des Données  |
| Article         | 2.4.4.       | Maintien en vigueur de certains articles après résiliation                                   |
| <b>Article</b>  | <b>2.5.</b>  | <b>Durée</b>   |
| <b>Article</b>  | <b>2.6.</b>  | <b>Modalités tarifaires</b>  |
| Article         | 2.6.1.       | Modifications tarifaires   |
| Article         | 2.6.2.       | Dépôt de garantie  |
| Article         | 2.6.3.       | Impôts et taxes  |
| <b>Article</b>  | <b>2.7.</b>  | <b>Modifications contractuelles</b>  |
| <b>Article</b>  | <b>2.8.</b>  | <b>Cas de force majeure ou cas fortuit</b>   |
| <b>Article</b>  | <b>2.9.</b>  | <b>Indemnisation réciproque</b>  |
| Article         | 2.9.1.       | Indemnisation par Business3D   |
| Article         | 2.9.2.       | Indemnisation par le Client  |
| <b>Article</b>  | <b>2.10.</b> | <b>Protection des données personnelles et commerciales, des informations confidentielles</b> |
| Article         | 2.10.1.      | Protection des données personnelles  |
| Article         | 2.10.2.      | Protection des données confidentielles   |
| Article         | 2.10.3.      | Exception sur la protection des Informations confidentielles                                 |
| Article         | 2.10.4.      | Protection des données commerciales ou comptables  |
| Article         | 2.10.5.      | Divulgence obligatoire   |
| <b>Article</b>  | <b>2.11.</b> | <b>Limitation de responsabilité</b>  |
| <b>Article</b>  | <b>2.12.</b> | <b>Difficultés d'exécution</b>   |
| <b>Chapitre</b> | <b>3.</b>    | <b>Relatif à la gestion des commandes</b>  |
| <b>Article</b>  | <b>3.1.</b>  | <b>Mise à disposition des Prestations</b>  |
| <b>Article</b>  | <b>3.2.</b>  | <b>Vente en ligne - Exemption du droit de rétractation</b>                                   |
| <b>Article</b>  | <b>3.3.</b>  | <b>Informations nécessaires à la souscription d'un Service</b>                               |
| Article         | 3.3.1.       | Informations nécessaires à la souscription d'un Service                                      |
| Article         | 3.3.2.       | Transmission des informations nécessaires à la fourniture du Service                         |
| Article         | 3.3.3.       | Transmission d'informations nominatives relatives au portefeuille clients                    |
| <b>Article</b>  | <b>3.4.</b>  | <b>Fournitures des Prestations souscrites ponctuellement</b>                                 |
| <b>Article</b>  | <b>3.5.</b>  | <b>Fourniture des Prestations souscrites avec Abonnement</b>                                 |
| Article         | 3.5.1.       | Prestations éligibles  |
| Article         | 3.5.2.       | Durée de l'abonnement.   |
| Article         | 3.5.3.       | Renouvellement de l'abonnement   |
| Article         | 3.5.4.       | Résiliation de l'Abonnement  |
| Article         | 3.5.5.       | Modification de l'Abonnement   |
| Article         | 3.5.6.       | Utilisation du Service dans le cadre de l'Abonnement   |
| Article         | 3.5.7.       | Prestations complémentaires  |
| <b>Article</b>  | <b>3.6.</b>  | <b>Tarif et Modalités de facturation</b>   |
| Article         | 3.6.1.       | Tarif  |
| Article         | 3.6.2.       | Modalités de facturation   |
| <b>Article</b>  | <b>3.7.</b>  | <b>Paiement</b>  |
| Article         | 3.7.1.       | Règlement par carte bancaire en ligne  |
| Article         | 3.7.2.       | Règlement par chèque bancaire  |
| Article         | 3.7.3.       | Règlement par prélèvement automatique  |
| <b>Article</b>  | <b>3.8.</b>  | <b>Validation de la commande</b>   |
| <b>Article</b>  | <b>3.9.</b>  | <b>Suspension des Prestations et Respect des obligations par anticipation</b>                |
| Article         | 3.9.1.       | Retard de paiement   |
| Article         | 3.9.2.       | Montants concernés   |
| Article         | 3.9.3.       | Conséquences d'un retard de paiement   |
| <b>Chapitre</b> | <b>4.</b>    | <b>Obligations des contractants</b>  |
| <b>Article</b>  | <b>4.1.</b>  | <b>Responsabilités et obligations de Business3D</b>  |
| <b>Article</b>  | <b>4.2.</b>  | <b>Responsabilités et obligations du Client</b>  |
| Article         | 4.2.1.       | Responsabilités du Client  |
| Article         | 4.2.2.       | Obligations du Client  |
| <b>Chapitre</b> | <b>5.</b>    | <b>Autres éléments contractuels</b>  |

## Conditions générales de vente

Entre :

L'utilisateur des Prestations Business3D et si besoin l'entité juridique qu'il représente,  
Ci-après dénommé le **Client**.

Et :

La société Business3D France, société anonyme par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 5.000 €, dont le siège social est situé 10 rue de Terre Neuve 49300 Cholet, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers, sous le numéro 800737066, numéro de TVA FR02 800737066, code Ape 7022Z. Sa responsabilité civile professionnelle est assurée sous le contrat n° 971 0000 77338 Q50. La société est joignable sur son site Internet <http://business3d.fr>, par téléphone au 098 433 77 33, par mail [contact@business3d.fr](mailto:contact@business3d.fr), et elle est représentée par son Président.

Ci-après dénommée **Business3D**.

### Chapitre 1 : Prolégomènes

Le Contrat comprend :

- Les présentes Conditions générales de vente dans lesquelles sont intégrées la Brochure tarifaire comprenant le barème des prix unitaires,
- Le Certificat de Confidentialité,
- Le Bon de commande,

Ces éléments désignent et font partie intégrante du Contrat, même s'ils sont disponibles en ligne sur le site [business3d.fr](http://business3d.fr) et/ou consultables séparément. Cet ensemble est ci-après dénommé le « Contrat »

En acceptant le présent Contrat, soit en cochant une case indiquant son acceptation, soit en validant un Bon de commande faisant référence au présent contrat, le Client en accepte intégralement les dispositions.

Le Client n'est pas autorisé à accéder aux Prestations de Business3D s'il exerce une activité professionnelle concurrente, sauf avec le consentement écrit et préalable de Business3D. De même, le Client n'est pas autorisé à accéder aux Prestations de Business3D aux fins de suivre sa disponibilité, ses performances ou ses fonctionnalités, ni à toute autre fin comparative ou concurrentielle, en vue notamment de proposer une prestation similaire.

## Article 1.1. Définitions

**Abonnement** désigne l'adhésion à un service, pour lequel en contrepartie d'un tarif préférentiel, le Client s'engage sur une durée minimale de 12 mois, dans la limite d'une commande au plus par mois.

**Accès à Internet** désigne la capacité dont le Client dispose pour d'accéder au réseau Internet, en général, et au Site Internet de Business3D en particulier.

**Analyse** désigne le ou les documents contenant le résultat de l'exploration de la facturation clients par Business3D. Selon les options et les services souscrits, l'Analyse fournit un niveau de détail différent.

**Bon de commande** désigne le document servant à passer une commande d'achat conformément aux présentes, y compris leurs avenants, qui sont conclus entre le Client et Business3D. Les Bons de commande sont réputés intégrés aux présentes par référence.

**CGV** ou Conditions générales de vente désigne les présentes, dans sa version la plus récente et faisant partie intégralement du Contrat qui lie les parties entre elles.

**Commande** désigne l'ordre donné par le Client à Business3D pour que ce dernier effectue une prestation de service, selon les modalités et les conditions définies sur le bon de commande, acceptées par chacune des parties.

**Client** désigne toute personne physique (dans ce cas, majeure, disposant de la pleine capacité juridique, non soumise lors de la conclusion du contrat à une procédure du Livre VI du Code de commerce, régulièrement immatriculée au RCS et/ou au Répertoire SIRENE) ou morale (dans ce cas, régulièrement immatriculée en France au Registre du Commerce et des Sociétés et non soumise lors de la conclusion du contrat à une procédure du Livre VI du Code de commerce) ayant procédé à l'ouverture d'une Interface de gestion personnelle. Il est autorisé à utiliser les Prestations, pour lesquelles cette interface de gestion a été créée et auxquelles un identifiant utilisateur et un mot de passe ont été définis soit par le Client, soit par Business3D. Client désigne donc par extension la société ou une autre entité juridique pour laquelle le présent Contrat a été accepté. Dans tous les cas, le Client déclare agir dans l'intérêt d'une entreprise et non dans son intérêt privé.

**Code malveillant** s'entend des virus, vers, bombes programmées, chevaux de Troie et autres codes, fichiers, scripts, agents ou programmes nuisibles ou malveillants.

**Données** désignent toutes les informations électroniques ou non, commerciales et/ou comptables, autres que les Données personnelles, échangées entre le Client et Business3D.

**Données personnelles** désignent toutes les informations personnelles désignent toutes les informations nécessaires pour gérer les relations entre Business3D et le Client.

**Enregistrement** désigne une ligne qui comporte toutes les informations relatives à une facture

**Guide utilisateur** désigne le guide utilisateur mis éventuellement à disposition et en ligne sur le Site Internet. Sauf exception, l'exemplaire disponible est la dernière version mise à jour.

**Informations confidentielles** s'entend de toutes les informations confidentielles divulguées par le Client à Business3D, qui sont désignées comme telles ou dont la nature et les circonstances de divulgation doivent raisonnablement amener à les considérer comme confidentielles. Les données du Client constituent ses Informations confidentielles ; les Prestations et leurs méthodologies d'application constituent les Informations confidentielles de Business3D.

**Interface de gestion** désigne le compte strictement personnel qui est créé et mis à disposition par Business3D au Client. Elle permet à ce dernier de gérer ses informations, commandes, abonnements, parrainages, mais aussi sa facturation, son stockage des données etc...

**Internet** désigne le Réseau mondial d'échange de données constitué de réseaux et serveurs reliés entre eux par le biais d'une interconnexion de réseaux de communications électroniques mondiaux, accessible à tout utilisateur pourvu du matériel informatique adéquat.

**Option** désigne un ou des services complémentaires à l'offre de service Business3D, à choisir selon les besoins du Client.

**Prestations** désigne l'offre de services proposée par Business3D sur le Site Internet, décrits dans le Guide utilisateur.

**Service** désigne l'une des Prestations que Business3D propose et que le Client achète au moyen d'un Bon de commande, que ce soit ponctuellement ou régulièrement dans le cadre d'un abonnement.

**Site Internet** désigne le site internet de Business3D disponible à l'adresse [www.business3d.fr](http://www.business3d.fr) ou [www.business3d.biz](http://www.business3d.biz) ou les autres sites Internet désignés donnant accès notamment à l'interface de gestion du Client.

## Article 1.2. Objet

Les présentes ont pour objet de définir les modalités de fourniture des Prestations proposées par Business3D pour l'analyse quantitative et qualitative des données commerciales fournies par le Client. Les Prestations de Business3D sont strictement définies dans le cadre du Contrat et ne comprennent aucune autre mission telle que (sans que cette liste soit exhaustive) :

- expertise-comptable,
- commissariat aux comptes,
- contrôle de gestion,
- conseiller ou prestataire informatique.

Toute utilisation d'un service est subordonnée au respect du Contrat par le Client. Il reconnaît, par l'acceptation de celui-ci ou d'un Bon de commande, avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de Business3D toutes les informations qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent Contrat en connaissance de cause.

Le Contrat s'appliquera également à la souscription et à l'utilisation que le Client fera des Prestations proposées par Business3D. Les Prestations offertes par Business3D à titre gratuit ou d'essai sont également régies par le présent Contrat.

À chaque fois que le Client valide une commande avec Business3D, le présent Contrat sera applicable en vertu des conditions (y compris les mises à jour afférentes) à la date de la validation de ces dernières.

La société Business3D déclare être à jour de ses obligations de déclarations et de demandes d'autorisations envers la CNIL, en vertu de la déclaration du 28 mars 2014, numéro 1754505v0.

## Article 1.3. Contractants

Par l'acceptation des présentes, le Client déclare et garantit qu'il est habilité à accepter et à conclure avec Business3D.

Si le présent contrat est conclu au nom et pour le compte d'une société ou d'une autre entité juridique, le Client déclare être habilité à engager cette dernière conformément à ces dispositions. Dans ce cas, le terme « Client » désignera l'utilisateur et l'entité juridique qu'il a engagés. Les Prestations sont réservées au Client désigné et ne peuvent être partagées ou utilisées par d'autres personnes. Cependant, elles peuvent être réattribuées à un nouvel utilisateur de la société, en remplacement de la personne qui n'a plus besoin d'utiliser les Prestations, dès lors qu'il dispose lui aussi de l'autorisation et de l'habilitation nécessaire pour contracter. Le présent Contrat ne crée pas de relation de partenariat, de franchise, de joint-venture, de mandat, d'emploi ou fiduciaire entre les parties.

Si l'utilisateur de ce présent Contrat ne dispose pas de cette habilitation ou s'il n'est pas d'accord avec ces dispositions, il ne doit pas l'accepter, et en conséquence, ne pourra pas utiliser les prestations de Business3D.

Les parties sont des contractants indépendants.

## Chapitre 2 : Relatif à la gestion de l'Interface de gestion Business3D

Pour accéder aux Prestations, le Client doit suivre la procédure de création d'une Interface de gestion personnelle, disponible le Site Internet. Et par la suite, le Client doit suivre la procédure de commande mise à disposition à partir de son Interface de gestion.

La création d'une interface de gestion est gratuite sous réserve que le Client ait signé un Contrat avec Business3D. Il appartient au Client de tenir à jour ses données de facturation et de contact complètes et exactes dans son Interface de gestion.

## Article 2.1. Utilisation personnelle des Prestations et droits de propriété exclusifs

### Article 2.1.1. Les droits et obligations

Le présent contrat est conclu intuitu personae. Les droits et obligations issus du Contrat sont personnels au Client, incessibles et non transférables. En cas de perte de sa personnalité juridique par absorption, fusion, scission, vente ou suite à tout autre évènement, le client devra résilier au préalable les Prestations et se porte-fort de la souscription d'un nouveau contrat par la nouvelle personne juridique. En cas de décès du Client, il appartient aux ayants droit de résilier le Contrat.

### Article 2.1.2. Réserve des droits

La marque Business3D est déposée auprès de l'INPI sous le numéro 13 4 030 054. Les noms de domaine [www.business3d.fr](http://www.business3d.fr) et [www.business3d.biz](http://www.business3d.biz) sont exploités par Business3D qui dispose exclusivement de toute autorisation à cet effet. Les droits de propriété intellectuelle des Prestations, en général, et de l'œuvre numérique (algorithme et programme), en particulier, sont protégés à l'INPI sous le N° 488789 et à l'Association pour la protection des programmes (APP) sous le N° 14.49.15111.

Le Client s'engage à :

- N'autoriser aucun tiers à accéder aux Prestations excepté dans les conditions prévues aux présentes.
- Ne pas créer d'œuvres dérivées des Prestations.
- Ne pas copier ou reproduire dans des cadres ou sur des sites miroirs aucune partie, ni aucun contenu des Prestations, hormis les copies ou cadrages réalisés sur son intranet ou autrement pour ses propres besoins internes.
- Ne pas effectuer d'ingénierie inverse des Prestations.

- Ne pas accéder aux Prestations pour construire un produit ou service concurrent ou copier toutes fonctionnalités, fonctions ou tous attributs graphiques de ces dernières.
- De manière générale, ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit, aux droits de propriété intellectuelle, dénomination sociale, noms de domaine, enseigne et plus généralement tous signes distinctifs de la société Business3D ou de ses associés ou dirigeants.

#### **Article 2.1.3. Restrictions**

Business3D se réserve tous les droits, titres et intérêts sur les Prestations, en ce compris tous les droits de propriété intellectuelle. Il n'est consenti aucun droit au Client en vertu des présentes, hormis ceux qui y sont expressément énoncés.

#### **Article 2.1.4. Suggestions et améliorations des Prestations**

Business3D se réserve la possibilité d'utiliser ou d'intégrer toutes suggestions ou tous autres retours d'information émanant de ses clients et/ou utilisateurs, afin d'améliorer ses Prestations. Ces éléments ne confèrent aucun droit à son auteur.

### **Article 2.2. Utilisation des identifiants**

#### **Article 2.2.1. Utilisation de l'identifiant – Modalités de remise**

L'identifiant d'accès à l'interface de gestion est choisi par le Client au moment de l'inscription et de la création du compte.

#### **Article 2.2.2. Caractères personnels et confidentiels de l'Identifiant et du Mot de passe**

L'Identifiant et le Mot de passe sont personnels et strictement confidentiels. Le Client est seul responsable de la garde et de l'utilisation de ces derniers. Le Client s'engage à conserver secret le Mot de passe et son Identifiant et à ne pas les divulguer à des tiers de quelque manière que ce soit, y compris à l'Assistance technique de Business3D. Au-delà de 3 tentatives d'accès au compte par la saisie d'un mot de passe erroné bloquera tout accès au compte. La régénération d'un nouveau mot de passe se fera conformément à l'article 2.2.4.

#### **Article 2.2.3. Perte et vol de l'Identifiant et du Mot de passe**

En cas de perte ou de vol ou, plus généralement, de détournement de l'Identifiant et/ou du Mot de passe par des tiers, le Client s'engage à avertir Business3D dans un délai de 48 heures par tout moyen écrit avec accusé de réception. Le Client devra modifier ou redemander son Mot de passe par l'intermédiaire du Site Internet pour permettre l'accès à son Interface de gestion.

#### **Article 2.2.4. Modifications de l'Identifiant et du Mot de passe**

En cours d'exécution du Contrat, Business3D pourra modifier ou changer tout ou partie de l'identifiant, pour des motifs réglementaires, techniques ou de sécurité. Le nouvel Identifiant sera transmis au Client dans un délai de 48 heures.

De même, Business3D pourra demander au Client de modifier son Mot de passe afin de se conformer à un format spécifique, ou simplement dans le cadre d'un renouvellement préventif. Le Client s'engage alors à procéder à cette modification sans délai.

### **Article 2.3. Sécurité et protection du Site internet**

Business3D est tenu d'une obligation de moyens quant à la sécurité et à la protection de son Site Internet.

#### **Article 2.3.1. Installation des mises à jour**

Il est rappelé que le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de l'ensemble des logiciels et services utilisés par ses soins.

À ce titre, afin de maintenir le niveau de sécurité du Site Internet, il est rappelé que le Client doit procéder sans délai aux mises à jour des logiciels pour lesquelles un défaut de sécurité a été relevé par le Client et/ou l'éditeur dudit logiciel et/ou Business3D.

#### **Article 2.3.2. Protection du Site Internet**

Dans le cas où le Site Internet mis à disposition du Client :

- Est piraté ou attaqué,
- A fait l'objet d'une réquisition de la part des autorités administratives et/ou judiciaires.

Business3D se réserve, pour protéger l'intégrité de son système d'information, la possibilité d'interrompre immédiatement et sans préavis les Prestations mises à disposition du Client. En outre, Le Client ne pourra pas prétendre obtenir d'indemnisation pour les éventuelles pertes de données et/ou interruptions de service qui en résulteraient.

#### **Article 2.3.3. Protection des données fournies**

Le Client s'engage et se porte fort de vérifier et de garantir que les fichiers ou supports numériques qu'il fournit sont exempts de tous Code malveillant.

## Article 2.4. Suspension et résiliation

### Article 2.4.1. Suspension des Prestations

Business3D pourra suspendre de plein droit les Prestations :

- En cas de violation grave ou renouvelée par le Client des obligations contractuelles liées au respect de la législation en vigueur,
- En cas de demande des autorités compétentes,
- En cas d'usage abusif du Service Score3D. Ce Service est gratuit. Il permet au Client d'obtenir une analyse quantitative des données reçues par Business3D. Il est offert afin que le Client puisse valider ses commandes avant de s'engager. L'usage manifestement abusif de ce service pourra être constaté après plus de 3 (trois) Services Score3D adressés, sans commande validée du Client, sur une période de 1 (un) mois.
- En cas de défaut de paiement malgré l'émission de relances par courrier électronique.

Dans les cas visés ci-dessus, 8 (huit) jours après une notification adressée au Client par voie électronique et/ou par lettre recommandée avec avis de réception, Business3D pourra procéder à la suspension du Contrat sans formalités et sans indemnités. La suspension des Prestations pourra notamment prendre la forme d'un accès refusé à l'Interface de gestion ou la mise en place d'un délai de traitement supérieur à 5 jours ouvrés.

### Article 2.4.2. Résiliation d'un compte pour juste motif

Business3D sera fondé à résilier le présent Contrat aux conditions suivantes, si :

- Après notification adressée au Client par voie électronique et/ou par lettre recommandée avec avis de réception d'une violation au Contrat, il n'y est pas remédié à l'expiration d'un délai de 15 (quinze) jours
- En cas de défaut de paiement 15 jours (quinze) après l'émission de relances par courrier électronique ayant provoqué la suspension des Prestations.
- Le Client, personne morale, faisant l'objet d'une radiation auprès du registre du commerce et des sociétés.

### Article 2.4.3. Restitution des Données

Dès la résiliation effective du contrat, Business3D informera le Client dans les plus brefs délais qu'il dispose de 30 (trente) jours pour récupérer ses fichiers présents dans son Interface de gestion.

Au terme d'une période de 30 (trente) jours suivant la date d'effet de la résiliation, Business3D n'aura aucune obligation de conserver ou de fournir les Données. Sauf interdiction légale ou émanant d'une décision de justice, Business3D effacera ensuite toutes les Données du Client présentes dans ses systèmes et/ou ceux de ses prestataires.

### Article 2.4.4. Maintien en vigueur de certains articles après résiliation

Les articles : 2.4.3. (Restitution des données), 2.6.2. (Dépôt de garantie), 2.9. et suivants (Indemnisation réciproque), 2.10.5. Divulgateur obligatoire, 2.11. (Limitation de responsabilité), 2.12. (Difficultés d'exécution), 3.5.4. (Résiliation de l'abonnement), 3.7. (Paiement) resteront en vigueur pendant toute la durée du Contrat et aussi longtemps que nécessaire après son terme et, en toute hypothèse, pendant la période de dix ans (10 ans) après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat quelle qu'en soit la cause.

## Article 2.5. Durée

Le présent Contrat prend effet à la date à laquelle le Client l'accepte selon les modalités prévues ci-avant au Chapitre 1 et se poursuit jusqu'à la clôture de son Interface de gestion. Le Contrat peut prendre fin à l'initiative du Client ou de Business3D dans les conditions décrites dans les présentes.

Le terme du Contrat rend immédiatement exigible l'ensemble des sommes dues par le Client à Business3D, ainsi que le paiement des sommes à percevoir dans le cadre de la poursuite normale du service, jusqu'à son échéance prévue.

## Article 2.6. Modalités tarifaires

### Article 2.6.1. Modifications tarifaires

Business3D pourra réviser ses tarifs à tout moment. Le tarif applicable prend effet dès sa mise en ligne sur le Site Internet. Cependant, pour les prestations non disponibles en ligne, les devis émis par Business3D sont valables 1 (un) mois garantissant au Client que durant cette période aucune augmentation de tarif ne peut être effectuée. Business3D se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation des taxes existantes. L'augmentation de tarif des abonnements non échus ne peut être appliquée qu'au moment de leur renouvellement. La modification ou l'achat d'une option se fait au tarif en vigueur au jour de la commande.

### Article 2.6.2. Dépôt de garantie

Lors de l'exécution du Contrat, Business3D pourra exiger un dépôt de garantie d'un montant de 400€ HT (quatre cents Euros hors taxes) notamment dans les cas suivants :

- en cas de paiement partiel,
- en cas de rejet de paiement,

- en cas de paiement après la date d'échéance figurant sur la facture.

Le dépôt de garantie n'est pas productif d'intérêts. Le dépôt de garantie ne peut se compenser avec des sommes dues par le Client. À l'expiration du Contrat, le dépôt de garantie est restitué au Client dans un délai de 10 (dix) jours ouvrés à compter du jour où le Client a réglé l'intégralité des sommes restant dues à Business3D.

Le versement de ce dépôt de garantie par le Client ne prive pas la société Business3D d'agir en outre contre ce dernier aux fins de recouvrement des sommes lui étant dues ainsi que de tous dommages et intérêts, pénalités de retard, frais exposés, et plus généralement toutes sommes qu'elle aura dû exposer du fait du défaut de paiement à l'échéance.

### **Article 2.6.3. Impôts et taxes.**

Sauf indication contraire, les prestations de Business3D s'entendent hors taxes, impôts, droits ou autres impositions similaires de toute nature, notamment taxe sur la valeur ajoutée, taxe sur le chiffre d'affaires, taxe d'utilisation, retenue à la source établis par une administration locale, d'État, provinciale, fédérale ou étrangère. Il appartient au Client de payer tous les Impôts et taxes afférents à ses souscriptions en vertu des présentes.

### **Article 2.7. Modifications contractuelles**

Le Client sera informé, à partir de son Interface de gestion ou par courrier électronique, de toute modification contractuelle moyennant un préavis d'un mois civil avant son entrée en vigueur. Néanmoins, ce délai de préavis pourra être réduit à 15 jours en cas de modification nécessitée par l'urgence.

En cas de désaccord, le Client aura la faculté de ne pas renouveler le ou les abonnements en cours sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement. Dans cette hypothèse, le Client devra en informer Business3D par écrit avant l'expiration du délai de préavis susvisé.

### **Article 2.8. Cas de force majeure ou cas fortuit**

Les parties ne sont pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli à leurs obligations contractuelles, pour tout retard ou inexécution, lorsque ceux-ci trouvent leur cause dans un cas de force majeure tel que consacré par la jurisprudence de la Cour de Cassation. Le cas de force majeure ou cas fortuit suspend les obligations nées du Contrat pendant toute la durée de son existence.

### **Article 2.9. Indemnisation réciproque**

#### **Article 2.9.1. Indemnisation par Business3D**

Business3D n'est pas responsable des préjudices subis par le Client tels que préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, perte d'image de marque.

Business3D n'est pas responsable des éventuelles conséquences de l'utilisation faite par le Client de l'Analyse.

En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts auquel Business3D pourrait être condamnée est limité au montant annuel du présent Contrat.

#### **Article 2.9.2. Indemnisation par le Client**

Le Client s'engage à :

- Intervenir en garantie de Business3D dans toute procédure judiciaire, de médiation ou arbitrale introduite contre ce dernier par un tiers ; et ayant trait directement ou indirectement aux Prestations fournies au Client.
- Indemniser Business3D de tous dommages-intérêts prononcés contre ce dernier par une décision judiciaire définitive, dépens, ainsi que des honoraires d'avocat exposés par Business3D dans le cadre d'une telle procédure dans le cas où une faute totale ou partielle du Client serait reconnue.

### **Article 2.10. Protection des données personnelles et commerciales, des informations confidentielles**

#### **Article 2.10.1. Protection des données personnelles**

Les informations nominatives déclarées par le Client sont destinées à Business3D qui est autorisé à les conserver en mémoire informatique, à les utiliser, ainsi qu'à les communiquer aux personnes morales de son groupe, à des sociétés tierces ou à des sous-traitants (pouvant opérer en dehors de l'Union Européenne) exclusivement pour les besoins de gestion du Contrat du Client.

Sauf opposition de sa part, le Client pourra recevoir, par courrier postal et téléphone, des offres de la part de Business3D ou de ses partenaires commerciaux. Il pourra également recevoir, sauf opposition de sa part, des courriers électroniques pour des services analogues à ceux proposés par Business3D.

Avec l'accord exprès du Client, Business3D est susceptible de lui communiquer par courrier électronique des informations commerciales pour des services non analogues à ceux déjà fournis ou de transmettre à des partenaires commerciaux son adresse électronique à des fins de prospection directe.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi

n°2004-801 du 6 août 2004, et sous réserve d'autres dispositions légales, le Client dispose à tout moment d'un droit individuel d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent en contactant Business3D à l'adresse suivante :

#### **Article 2.10.2. Protection des Informations confidentielles.**

Business3D s'engage à :

- Appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des Informations confidentielles du Client. Dans tous les cas les précautions doivent être raisonnablement suffisantes pour que les Informations confidentielles du Client ne soient ni divulguées, ni utilisées par un tiers non autorisé.
- Limiter l'accès aux Informations confidentielles du Client à ses salariés, contractants et préposés qui ont besoin d'y accéder à des fins conformes au présent Contrat et qui ont signé des accords de confidentialité avec Business3D prévoyant des protections au moins aussi strictes que celles prévues aux présentes.
- Les obligations susvisées consistent en des obligations de moyens pour Business3D.

#### **Article 2.10.3. Exception sur la protection des Informations confidentielles**

Les Informations confidentielles (autres que les Données personnelles) ne comprennent aucune information qui :

- Est ou est tombé dans le domaine public sans violation d'aucune obligation à l'égard de l'émetteur.
- Était connue du destinataire avant sa communication par l'émetteur sans violation d'aucune obligation à l'égard de celui-ci.
- Est communiquée par un tiers sans violation d'une obligation à l'égard de l'émetteur.

#### **Article 2.10.4. Protection des Données commerciales ou comptables**

Business3D s'interdit de :

- Modifier les Données, sauf dans le cadre des règles de gestion établies et communiquées au Client notamment dans le Certificat de confidentialité ou si Business3D y est expressément autorisé par le Client.
- Divulguer les Données, sauf si Business3D y est légalement contraint conformément à l'article 2.10.5. (Divulgarion obligatoire) ou si Business3D y est expressément autorisé par le Client,
- D'accéder aux Données excepté pour fournir les Prestations, prévenir ou régler des problèmes techniques ou de service, répondre à la demande du Client concernant des questions de support techniques.

#### **Article 2.10.5. Divulgarion obligatoire**

Business3D pourra divulguer une Information confidentielle et/ou nominative de son Client sur réquisition des autorités judiciaires et dans les conditions légalement posées.

Sous réserve d'en informer préalablement le Client (si la Loi l'autorise) Business3D lui apportera une assistance raisonnable, aux frais du Client si ce dernier souhaite contester la divulgation. Si Business3D est tenue par la loi de divulguer une Information confidentielle et/ou nominative du Client dans le cadre d'une procédure civile à laquelle il est partie, et si celui-ci ne conteste pas la divulgation.

#### **Article 2.11. Limitation de responsabilité**

La responsabilité totale, contractuelle, délictuelle ou d'une autre nature de l'une ou l'autre des parties découlant des présentes ou relative à celles-ci ne limite pas les obligations de paiement visées à l'article 3.7. (Paiement).

Business3D ne pourra être tenue responsable par le Client d'un manque à gagner ou d'une perte de chiffre d'affaires ou de tout dommage direct ou indirect quel qu'en soit le fondement, contractuel ou délictuel.

#### **Article 2.12. Difficultés d'exécution**

En cas de difficulté, le Client peut s'adresser au service Client pour trouver une solution amiable, dans les conditions prévues à l'article 3.9.4. (Litiges relatifs à un paiement) des présentes.

En cas de contestation ou de demande de remboursement au titre des présentes, le Client doit adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Business3D France – Service Client – 50 rue de la Grande Fontaine 49280 LA SÉGUINIÈRE

Toute contestation ou demande de remboursement pour être valable et prise en compte doit comporter des justificatifs. Business3D s'engage à apporter une réponse à toute contestation ou demande de remboursement dans un délai de 30 (trente) jours ouvrés à partir de la date de réception de cette dernière.

### **Chapitre 3. Relatif à la gestion des commandes**

#### **Article 3.1. Mise à disposition des Prestations**

Business3D s'engage à mettre les Prestations achetées ou souscrites à la disposition du Client conformément aux présentes. Le Client convient que sa souscription en vertu des présentes n'est ni conditionnée à la livraison de fonctionnalités ou caractéristiques futures, ni fondée sur des déclarations publiques orales ou écrites de Business3D concernant des fonctionnalités ou caractéristiques futures.

Par extension, ils sont applicables pour la durée de chaque abonnement souscrit.



### **Article 3.2. Vente en ligne - Exemption du Droit de Rétractation**

Les Prestations vendues en ligne par Business3D utilisent exclusivement les données fournies par le Client pour en extraire une analyse quantitative et qualitative. De ce fait, la vente revêt le caractère d'une prestation nettement personnalisée. De plus, le Client peut s'il le souhaite valider la commande en ligne d'un Service, avant la fin du délai de rétractation. En conséquence, la vente à distance des Prestations Business3D et en application des dispositions du Code de la Consommation L121-20-2, n'autorise pas le Client, même s'il dispose de la qualité de consommateur, à exercer son droit de rétractation.

### **Article 3.3. Informations nécessaires à la souscription d'un Service**

#### **Article 3.3.1. Informations préalables à la souscription d'un Service**

Afin de donner une information complète au Client sur l'offre de Service, Business3D met en œuvre plusieurs dispositifs :

- L'accès à partir du Site Internet à l'ensemble des documents qui forment le présent Contrat.
- L'accès gratuit au Service Score3D. Cet accès gratuit est limité à une seule utilisation par le Client. Avant toute commande d'un service Scan3D ou Square3D, le Client doit au préalable fournir ses données (de facturation et/ou Commerciales). Business3D met en œuvre le Service Score3D et transmet au Client, d'une part un rapport contenant une synthèse quantitative des données reçues et des anomalies éventuellement détectées, et d'autre part, des graphiques qui constituent une prévisualisation des résultats obtenus. En connaissance de quoi, il peut valider sa commande par la suite.

#### **Article 3.3.2. Transmission des informations nécessaires à la fourniture d'un Service**

Pour chaque Service commandé auprès de Business3D, le Client doit fournir ses données de facturation afin de pouvoir procéder aux traitements nécessaires à l'Analyse. Pour ce faire, le Client doit transmettre un support numérique contenant le fichier issu d'un logiciel de type tableur informatique (Microsoft Excel, par exemple). Les données doivent être au minimum au format CSV (Comma separate value). Chaque colonne doit comporter un en-tête qui désigne explicitement son contenu. Chaque ligne doit comporter un Enregistrement et un seul. Les colonnes comportant les informations nécessaires sont les suivantes :

- Identifiant du client, désigné par exemple : IdClient
- Date de création du compte, désigné par exemple : DateClient (facultatif)
- Identifiant de la facture, désigné par exemple : IdFacture
- Date de la facture, désignée par exemple : DateFacture
- Montant de la facture, net de remise, désigné par exemple : Montant

Si les données fournies ne sont pas exploitables par Business3D pour toutes raisons jugées utiles par ce dernier, il pourra proposer, sur devis au préalable, une prestation payante dont l'objet sera le reformatage et le calibrage des données.

#### **Article 3.3.3. Transmission d'informations nominatives relatives au portefeuille clients**

Business3D recommande vivement à son Client de ne pas transmettre dans ses données des informations nominatives relatives à ses propres clients. Une information nominative s'entend comme une information qui permettrait de déterminer le nom et/ou les coordonnées d'un client. Cette disposition est destinée à renforcer la sécurisation de ses données. Pour ce faire, Business3D propose de communiquer uniquement une référence client (ou identifiant client), qu'elle soit au format numérique ou alphanumérique. Dans ce cas, Business3D, fournira les outils nécessaires pour que son Client puisse réintégrer ces informations dans les fichiers destinés à être lus avec un tableur (Microsoft Excel, par exemple).

Le Client reconnaît expressément cette recommandation émise par Business3D, et en cas de non-respect de cette clause, assume à ses risques et périls les conséquences qui pourraient en résulter.

### **Article 3.4. Fourniture des Prestations souscrites ponctuellement**

Les services Scan3D et Square3D peuvent être souscrits directement pour une analyse ponctuelle à partir du Site Internet. Le Client peut à chaque commande inclure une ou des options, qu'il choisit selon ses besoins. Le Service Swing3D implique obligatoirement la souscription d'un abonnement Square3D, et son accès est en outre subordonné à l'acceptation préalable d'un devis. Le service Smart3D n'est disponible qu'après acceptation d'un devis.

### **Article 3.5. Fourniture des Prestations souscrites avec Abonnement**

#### **Article 3.5.1. Prestations éligibles**

Les services Scan3D et Square3D peuvent être souscrits sous forme d'abonnement. Le Service Swing3D implique obligatoirement la souscription d'un abonnement Square3D. L'abonnement permet au Client d'accéder à un tarif préférentiel, tel que défini sur le bon de commande, pour un usage limité à un seul par mois calendaire de l'une des Prestations. Le Client peut à la souscription inclure à ce dernier une ou des options, qu'il choisit selon ses besoins. Le Client peut souscrire autant d'abonnement qu'il souhaite.

#### **Article 3.5.2. Durée de l'abonnement**

La souscription d'un abonnement est fixée pour une période de 12 mois minimum, elle engage les parties sur cette période. Le bon de commande fixe la date de commencement, la durée et l'échéance de l'abonnement. La date d'échéance de l'abonnement est indiquée, par défaut, dans l'Interface de gestion disponible sur le Site Internet, après validation de ce dernier.

### **Article 3.5.3. Renouvellement de l'abonnement**

L'abonnement est renouvelable par tacite reconduction à l'issue de chaque échéance, sans qu'il soit nécessaire de procéder à la souscription d'une nouvelle commande. Le prix unitaire applicable à l'abonnement renouvelé par tacite reconduction sera égal au prix unitaire de la période d'abonnement précédente excepté si Business3D a notifié au Client par écrit l'augmentation de prix au moins 30 (trente) jours avant le terme de l'abonnement précédent, auquel cas l'augmentation de prix prendra effet à la date de reconduction.

### **Article 3.5.4. Résiliation de l'abonnement**

Le Client ne peut résilier son abonnement qu'à la date d'échéance de ce dernier. Le refus du Client de renouveler l'abonnement doit être signifié par l'envoi d'un courrier contre accusé de réception à Business3D, un mois avant l'échéance. La durée restant à courir du ou des abonnements en cours ne peut être réduite.

### **Article 3.5.5. Modification de l'abonnement**

La souscription d'une ou plusieurs options, dans le cadre d'un abonnement est possible ponctuellement. Dans ce cas le Client doit simplement choisir le Service et/ou les options souhaités, et payer le l'écart de prix constaté entre le prix de cette prestation et le coût mensuel de son abonnement, à partir de son Interface de gestion. Si l'écart de prix devait être négatif, il ne sera procédé à aucun remboursement, ni avoir lié à cette modification.

La modification d'un abonnement qui consisterait, d'une part à supprimer une ou des options précédemment souscrites, ou d'autre part à souscrire à une ou des options, est possible. La demande de modification de l'abonnement ne peut être effective que, au mieux, pour le mois suivant la réception de cette dernière. Business3D informera le Client de la date effective retenue pour la modification. Dans ces cas, l'abonnement sera renouvelé, à la date de la modification effective, pour une nouvelle période de 12 mois minimum, selon le tarif en vigueur à cette date.

### **Article 3.5.6. Utilisation du Service dans le cadre de l'abonnement**

L'abonnement permet d'utiliser le service souscrit 1 (une) seule fois par mois. Si durant 1 (un) mois, le Client n'a pas utilisé son service pour quelque motif que ce soit, la mensualité est considérée comme perdue et non remboursable. Cependant, à titre commercial Business3D met à disposition deux facilités :

- A. Le Client dispose gratuitement de la faculté de prolonger d'un mois son abonnement. Cette faculté est désignée « Joker – Vacances ». Le client peut y souscrire via son compte, avant le dernier jour du mois concerné et une seule fois par an au plus. L'option « Joker – Vacances » ne suspend pas le règlement de la mensualité due, elle prolonge d'un mois l'échéance de l'abonnement initial. Durant le mois issu de cette prolongation, le client n'aura pas de mensualité à payer.
- B. L'usage du service pour un mois concerné est possible jusqu'au 5<sup>ème</sup> jour ouvré et inclus du mois suivant. Dès le 6<sup>ème</sup> jour ouvré du mois suivant, l'utilisation du service est définitivement perdue et non remboursable au titre du mois précédent.

### **Article 3.5.7. Prestations complémentaires**

Le Client abonné qui souhaite effectuer d'autres analyses peut le faire autant de fois qu'il le souhaite, au tarif abonnement le plus favorable pour lui, selon les options nécessaires et la grille tarifaire en vigueur au jour de la commande.

## **Article 3.6. Tarif et Modalités de facturation**

### **Article 3.6.1. Tarif**

Les Prestations de Business3D sont réservées en priorités aux clients ayant la qualité de client professionnel. Les tarifs des Prestations sont par conséquent affichés, par défaut, en Euros hors taxes, et en Euros Toutes Taxes Comprises par exception, conformément à l'usage pour les services professionnels. Sauf dispositions contraires, l'ensemble des prix des Prestations est disponible sur le Site Internet.

### **Article 3.6.2. Modalités de facturation**

Les sommes dues par le Client au titre du Contrat font l'objet de factures adressées au Client.

Dans le cas d'une prestation ponctuelle, Business3D adresse une facture au Client dès la validation et/ou le paiement de la commande. À défaut, Business3D adresse une facture récapitulative mensuelle au Client.

Dans le cas d'une prestation par abonnement, les factures sont émises par avance sur la base des Prestations souscrites et non sur leur utilisation réelle. La facturation est émise en début de mois, pour chaque période mensuelle à couvrir, jusqu'à la fin de l'abonnement. Ainsi, les abonnements ajoutés au cours d'une période mensuelle seront facturés pour la totalité de la période mensuelle et pour les périodes mensuelles restant à courir jusqu'à la fin de la période d'abonnement. Si le Client souhaite dans le cadre de son abonnement souscrire à des options ou des Prestations supplémentaires une facture complémentaire sera fournie.

## **Article 3.7. Paiement**

Le Client s'engage à acquitter toutes les prestations indiquées dans les Bons de commande établis en vertu des présentes et des factures émises. Dans tous les cas, les obligations de paiement ne sont ni annulables, ni remboursables.

Sauf indication contraire portée au Bon de commande, les paiements sont exigibles à 30 (trente) jours nets à compter de la date de facturation, sans escompte.

#### **Article 3.7.1. Règlement par carte bancaire en ligne**

Les seuls modes de paiement par carte bancaire acceptés sont ceux qui sont expressément disponibles sur le Site Internet, à la date de la commande. Le choix peut être étendu ou restreint, voire indisponible, selon le pays où la carte bancaire a été émise. Si le Client fournit à Business3D des références de carte bancaire, il autorise à facturer et à débiter cette carte de tous les Prestations indiquées dans le/les Bons de commande, y compris pour la durée initiale d'abonnement et pour toute reconduction d'abonnement conformément à l'article 3.5.3. (Renouvellement de l'Abonnement).

#### **Article 3.7.2. Règlement par chèque bancaire**

En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine et libellé à l'ordre de Business3D. Il est à adresser à Business3D France – Service Client – 50 rue de la Grande Fontaine 49280 LA SÉGUINIÈRE.

La commande est enregistrée, mais non validée, pour une période de 5 jours ouvrés à compter de la date de commande. Passé ce délai et à défaut de réception du chèque correspondant, Business3D se réserve le droit d'annuler la commande du Client. Le chèque lui sera alors renvoyé dès réception.

L'encaissement est réalisé à réception du chèque.

#### **Article 3.7.3. Règlement par prélèvement automatique**

Si le Client choisit le règlement par prélèvement automatique, ce dernier doit à partir du Site se conformer aux instructions nécessaires à sa mise en place. Il revient exclusivement au Client de procéder aux formalités d'usage pour toute la durée des relations contractuelles.

#### **Article 3.8. Validation de la commande**

La commande est validée quand le Client a accepté le Bon de commande et/ou le devis. La validation de la commande est subordonnée à :

- La réception par Business3D des données selon les modalités précisées à Article 3.3. (Informations nécessaires à la souscription d'un Service)
- La validation de l'analyse des données réalisée et transmise par Business3D
- La réception par Business3D du chèque en cas de règlement par chèque
- La réception par Business3D de la confirmation de la transaction en cas de paiement par carte bancaire, et si besoin, la réception des compléments d'information demandés en cas de vérifications.
- La souscription au prélèvement automatique et des formalités y afférentes.

La validation de la commande engage Business3D dans l'exécution du contrat.

#### **Article 3.9. Suspension des Prestations et Respect des obligations par anticipation**

##### **Article 3.9.1. Retard de paiement**

Les factures sont exigibles à la date d'échéance qu'elles mentionnent.

##### **Article 3.9.2. Montants concernés**

Tous les montants dus par le Client en vertu du présent Contrat ou de tout autre contrat portant sur les prestations de Business3D, sans préjudice des autres droits et recours, pourront faire constater un retard de paiement.

##### **Article 3.9.3. Conséquences d'un retard de paiement**

Business3D demandera au Client de remplir ses obligations.

À défaut de réception des montants facturés à la date d'exigibilité, Business3D se réserve la possibilité de prendre tout ou partie des mesures suivantes :

- Les montants facturés pourront donner lieu à des intérêts de retard. Ils seront calculés d'une part, sur le solde restant dû, et d'autre part, appliqués à compter de la date d'exigibilité dudit paiement et jusqu'à la date du paiement intégral. Le taux des intérêts de retard sera calculé chaque mois à un taux égal à 4 fois le taux d'intérêt légal, exprimé en taux mensuel.
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Business3D pourra demander, sur justification, une indemnisation complémentaire.
- Demander le paiement par anticipation, au titre des contrats en cours. Ainsi toutes les obligations seront immédiatement dues et exigibles.
- Pour les futurs bon de commande et/ou le renouvellement futur d'abonnements les délais de paiement pourront être raccourcis et autres que ceux stipulés à l'article 3.7. (Paiement).
- Business3D pourra exiger du Client le versement d'un dépôt de garantie, tel que précisé à l'article 2.6.2. (Dépôt de Garantie)

- Business3D se réserve la faculté de suspendre la fourniture de ses Prestations jusqu'au paiement intégral des montants concernés.
- Business3D se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande ou prestation antérieure ou qui présenterait à ses yeux une quelconque forme de risque.
- Ces mesures sont éventuellement cumulatives si Business3D le juge opportun.

Le Client paiera à la première demande tous les frais - d'avocat, de recouvrement, de justice - que Business3D aura exposés pour collecter les montants facturés qui seront dus en vertu des présentes.

## Chapitre 4. Obligations des Contractants

### Article 4.1. Responsabilités et obligations de Business3D

Business3D s'engage à :

- Respecter la stricte confidentialité concernant toutes les informations confidentielles hébergées par ou pour le Client, des résultats des analyses fournies, des recommandations effectuées.
- Garantir à son Client, la propriété exclusive de leurs données et tous les droits, titres et intérêts y afférant. Cette disposition ne s'étend pas aux droits de propriété intellectuelle et/ou tous signes distinctifs de Business3D qui demeurent sa propriété.
- Apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.
- Mettre tout en œuvre pour que les fonctionnalités des Prestations ne soient pas significativement diminuées au cours d'une période d'abonnement.
- Fournir la commande des services Score3D, Scan3D et Square3D sous 72 heures (jours ouvrés), ou 24 heures si l'option « Joker – Top 24 » a été souscrite. La date et l'heure de départ du délai de livraison court à partir de la validation de la commande, comme définie à l'Article 3.8. (Validation de la commande).
- L'obligation de résultat est engagée par Business3D exclusivement pour la commande de l'une de ses Prestations : Score3D, Scan3D, Square3D et Swing3D ainsi que les options souscrites. L'obligation de résultat se traduit par la livraison de l'analyse, quantitative et qualitative, des données commerciales du Client. L'envoi par courriel ou le dépôt du fichier contenant l'analyse correspondant à la commande du Client dans son Interface de gestion remplit et clôt cette obligation.
- Répondre à une obligation de moyen pour toutes les autres Prestations de Business3D.
- Assurer une aide, à partir du Site Internet, pour l'utilisation des Prestations sans surcoût.
- Mettre en œuvre toutes diligences commercialement raisonnables pour que le Site Internet soit disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24/24 h), sept jours sur sept (7/7 j), notamment pour ce qui concerne la consultation du compte du Client et l'accès aux données stockées sur le site par le client.
- Ne fournir les Prestations souscrites que conformément aux lois et règlements applicables.
- Se conformer à la loi Informatique et Libertés n 78-17 du 6 janvier 1978, notamment en mettant à disposition du Client à tout moment d'un droit individuel d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent en contactant Business3D à l'adresse suivante :

Business3D France – Service Clients – 50 rue de la Grande Fontaine 49280 LA SÉGUINIÈRE

Par exception, Business3D ne saurait être engagée et est exemptée de fait de ses obligations dans les cas suivants :

- Le non-respect par le Client des dispositions du Contrat,
- La fourniture par le Client de données inexactes, incomplètes, voire illégales.
- La fourniture par le Client de fichier contenant un Code malveillant.
- Des périodes d'indisponibilité programmées par Business3D. Dans ce cas Business3D s'engage à informer le Client avant toute passation de commande et à fournir une date de livraison maximale.
- De toute indisponibilité due à des circonstances indépendantes de sa volonté, notamment force majeure, cas fortuit, acte de la puissance publique, inondation, incendie, tremblement de terre, troubles civils, acte terroriste, grève ou autres conflits sociaux (extérieurs à la société) ou défaillances ou retards de fournisseurs d'accès à Internet.
- De toutes difficultés que pourrait rencontrer le Client, soit pour réaliser le fichier contenant ses données commerciales, soit pour exploiter, modifier, interpréter les résultats fournis par Business3D.

### Article 4.2. Responsabilités et obligations du Client

#### Article 4.2.1. Responsabilités du Client

Le Client se porte garant du respect du présent Contrat par lui-même et tout autre utilisateur que lui. À ce titre, il :

- Assume seul l'entière responsabilité de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité et de la légalité des données et des moyens par lesquels elles sont acquises.
- S'engage à prendre toutes mesures raisonnables pour prévenir l'accès non autorisé ou l'utilisation non autorisée aux Prestations et à informer par écrit dans les 24 Heures Business3D en cas d'accès non autorisé ou d'utilisation non autorisée.
- S'engage à n'utiliser les Prestations que conformément au présent Contrat et aux législations et réglementations applicables.

- S'engage à être à jour vis-à-vis de la CNIL de toutes ses obligations déclaratives et demandes d'autorisations,
- Est responsable de la bonne utilisation des Prestations et s'engage à garantir Business3D contre toute action ou recours intenté par un tiers du fait de ses agissements.
- Est seul responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés à Business3D par lui-même ou par des personnes dont il est responsable, du fait de l'utilisation des Prestations et s'engage à garantir Business3D contre toutes demandes, réclamations ou condamnations dont Business3D pourrait faire l'objet, dès lors que celles-ci auraient pour cause l'utilisation fautive par le Client ou les personnes dont il est responsable, des Prestations ou en cas de faute de ce dernier.
- Supportera seul les conséquences, consécutif à toute utilisation des Prestations, par des tiers, membres de son personnel ou toute personne auquel le Client aura transmis ses Identifiants et/ou Mot de passe.

#### Article 4.2.2. Obligations du Client

Le client s'engage à :

- Communiquer des coordonnées, moyens d'identification et informations bancaires exactes à Business3D et en informer Business3D dans les 48 heures de toute modification.
- Fournir à Business3D aux fins de validation avant l'accès aux Prestations les coordonnées (nom, prénom, téléphone fixe, téléphone mobile et fonction du demandeur), et les mentions légales de la société contractante (Dénomination, N° SIRET ou SIREN et code APE, forme juridique, adresse du siège social, N° de TVA, coordonnées bancaires) déclarées par le Client. Cette liste d'informations nécessaires n'est pas exhaustive.
- Mettre à jour ses coordonnées et informations bancaires au fur et à mesure des éventuels changements en informant dans les 48 heures Business3D par tout moyen approprié. En particulier, en cas de prélèvement automatique, Le Client s'engage à mettre à jour ses coordonnées bancaires dès changement de celles-ci et en tout état de cause avant le 20 du mois en cours.
- Mentionner dans :
  - Toutes les correspondances électroniques, postales ou téléphoniques avec Business3D ou
  - Toutes les demandes de modification des Prestations ou
  - Toutes informations utiles le concernant, à savoir : son nom, prénom, numéro de Client, identifiant à l'Interface de gestion de compte. Pour des raisons de sécurité, toute demande incomplète ne sera pas traitée par Business3D.
- Ne pas communiquer, pour des raisons élémentaires de sécurité, en aucun cas son mot de passe, y compris à la sollicitation de Business3D.
- Ne pas vendre, revendre ou louer les Prestations sans l'accord écrit et préalable de Business3D,
- Ne pas utiliser les Prestations pour enregistrer ou obtenir des éléments illicites ou autrement illégaux ou délictueux ou pour enregistrer ou transmettre des éléments en violation du droit d'un tiers ou d'une société tierce.
- Ne pas utiliser les Prestations pour enregistrer ou transmettre un Code malveillant,
- Ne pas altérer ou perturber l'intégrité ou l'exécution des Prestations ou des données tierces qui y sont contenues,
- Ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé aux Prestations ou aux systèmes ou réseaux qui leur sont associés.
- Être à jour de ses obligations financières vis-à-vis de Business3D pendant toute la durée du Contrat conformément à l'article 3.7. (Paiement)

#### Chapitre 5. Autres éléments contractuels

Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions du Contrat serait déclarée nulle ou sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations du Contrat sauf si l'économie générale du contrat est remise en cause.

Le fait que Business3D ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme valant renonciation par Business3D à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Le Contrat est régi par la loi française. Toutes les contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent Contrat seront soumises, à défaut d'accord amiable, à la compétence exclusive du tribunal de commerce d'ANGERS, à l'exception des litiges concernant des personnes non-commerçantes et pour lesquelles les règles d'attribution de compétences s'appliquent.

Le présent Contrat, comprenant l'ensemble de ses annexes et avenants ainsi que tous les Bons de commande, constitue l'intégralité des accords entre les parties et annule et remplace tous les accords, propositions ou déclarations antérieurs ou concomitants écrits ou oraux concernant son objet. Aucune modification ou renonciation à une disposition du présent Contrat ne prendra effet à moins qu'elle n'ait été écrite et signée par la partie contre laquelle l'autre partie se prévaut de la modification ou renonciation ou qu'elle n'ait été acceptée électroniquement par cette partie. Toutefois, en cas de contradiction ou

d'incohérence entre les dispositions du corps du présent Contrat et une de ses annexes, un de ses avenants, ou un Bon de commande, les termes de l'annexe, de l'avenant ou du Bon de commande prévaudront. Nonobstant toute stipulation contraire aux présentes, aucune des dispositions ou conditions énoncées dans la commande ou dans un autre document de commande (hormis un Bon de commande) ne sera intégrée au présent Contrat ni n'en fera partie et toutes ces conditions ou dispositions seront nulles et non avenues.